



IDENTIFICATION DU POSTE : Directeur des Affaires Maritimes et Portuaires

Direction et service : Direction des Affaires Maritimes et Portuaires

Catégorie (A, B, ou C) : A

Filière : Administrative / Technique

Cadre d'emploi : Attaché territorial / Ingénieurs territoriaux

Temps de travail du poste : Temps complet

MISSIONS CONFIEES :

La Ville de Portivechju, commune de 15 000 habitants au sein de la micro-région de l'extrême sud de la Corse, 3 ème plus grande ville de Corse, exploite en régie directe son port maritime qui compte actuellement 380 anneaux (803 au terme des travaux d'extension portuaire qui débiteront en avril 2022) et accueille des embarcations de plaisance et de pêche.

La Direction des Affaires Maritimes et Portuaires est en lien avec le chargé de mission d'extension du Port et se compose d'un Service de l'Exploitation Portuaire (6 agents), d'un Service de l'Administration Maritime (4 agents) et d'un Service de la garde côtière communale (saisonniers).

Sous la responsabilité du DGA Développement (N+1), les missions du Directeur des Affaires Maritimes et Portuaire sont de :

- Traiter les différents dossiers liées aux questions maritimes, littorales et portuaires de la commune de Portivechju ;
- Coordonner et superviser l'ensemble des activités (y compris les délégations de service public) et projets concernant le port de plaisance, ainsi que la gestion de l'ensemble du littoral communal (exemple : dossier de concession des plages);
- Assumer la responsabilité de l'organisation et du bon fonctionnement du port dans le respect des règles domaniales, d'exploitation et de sécurité ;
- Proposer une stratégie de développement des infrastructures portuaires, en lien avec le chargé de mission ;
- Elaborer, suivre et optimiser les budgets de fonctionnement et d'investissement portuaires ;
- Etablir les outils nécessaires à la prise de décision politique et à la concertation économique et environnementale dans son domaine de compétence ;
- Assurer la préparation et le management des opérations côtières en matière de sureté et sécurité du plan d'eau et des baignades, de préservation de l'environnement marin et de lutte contre les pollutions maritimes ;
- Participer au développement de la qualité environnementale des ports et à ce titre suivre les directives « *Natura 2000* » instituées par la directive 92/43/CEE ;
- Manager les équipes portuaires et notamment mettre en place et assurer le suivi des Maitres-Nageurs Sauveteurs (MNS) saisonniers ;
- Organiser l'entretien et la maintenance des installations ;
- Assurer la liaison avec les partenaires du secteur : associations, professionnels, institutionnels, (gendarmerie, douanes, affaires maritimes) ;
- Suivre les procédures de marché et notamment celles en liaison avec la maîtrise d'œuvre et le chargé de mission.

FORMATIONS ET QUALIFICATIONS REQUISES :

- Formation supérieure en administration maritime, en exploitation portuaire et en technique des opérations liées à la fonction garde-côte (lutte contre les pollutions maritimes, sûreté et sécurité, ...);
- Expérience reconnue en matière de pilotage et de conduite des missions maritimes, littorales et portuaires d'une collectivité territoriale ;
- Maîtrise de l'environnement territorial : droit des collectivités territoriales, marchés publics, finances publique, ressources humaines ;
- Maîtrise de la méthodologie et de la gestion de projets ;
- Maîtrise du langage marin, des classifications de bateaux, des principes de conservation des habitats naturels de la faune et de la flore sauvages ;
- Maîtrise des dispositifs d'Actions d'Etat en Mer (AEM) et des compétences maritimes, littorales et portuaires des intercommunalités et des communes ;

QUALITÉS REQUISES :

- Etre rompu au management
- Excellent relationnel
- Disponibilité (amplitude horaire notamment saisonnière)
- Rigueur et organisation
- Sens avéré du service public
- Niveau maritime minimal : Permis hauturier
- Permis B
- Langues souhaitées : Anglais-Italien [*A compétences égales, la connaissance de la langue corse est un atout*]

CONDITIONS DE TRAVAIL :

Rémunération : Traitement indiciaire + RIFSEEP (IFSE) + CASC (Association pour l'action sociale et culturelle) + participation à la mutuelle + chèque-déjeuner + prime de transport

Hygiène et Sécurité : Travail en extérieur et notamment en mer, Déplacements fréquents, Amplitude horaire large, Cycle de travail saisonnier

Les candidatures (demande écrite motivée accompagnée d'un CV) seront à adresser à Monsieur le Maire via l'adresse mail : recrutement@portivechju.corsica

Date limite du dépôt des candidatures : le 31 décembre 2021